



MUNICIPALITÉ DE
Lac-Tremblant-Nord

Séance ordinaire du conseil le
6 février 2021 à 14h

PROJET D'ORDRE DU JOUR
Par vidéoconférence et téléphone

MISE EN GARDE :

Il n'y a aucune obligation pour le conseil de débattre des sujets énumérés sur ce projet d'ordre du jour. Ce projet étant sujet à modification avant le début la séance. Un, ou plusieurs sujets pourraient en être retirés et d'autres pourraient y être ajoutés.

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance;
3. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 janvier 2020;
4. Ratification des paiements exécutés par chèque;
5. Rapports de la Mairesse :
 - 5.1. Lac-Tremblant-Nord
 - 5.2. Conseil des Maires de la MRC des Laurentides
 - 5.3. Mont-Tremblant
 - 5.4. Rapport des comités Agglo
6. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant;
7. Règlements :
 - 7.1 Adoption du Règlement 2020-12 établissant le taux de taxe foncière de la municipalité pour l'exercice financier 2021
8. Administration :
 - 8.1. Appui à la création de la Coalition Santé Laurentides
 - 8.2. Adhésion à la déclaration d'engagement sur la démocratie et le respect
 - 8.3. Changement de nom de rue des Martes à des Rondins
 - 8.4. Adhésion et désignation de l'inspectrice municipale pour participer à l'Organisme de bassins versants (OBV)
9. Rapport des comités :
 - 9.1 Comité des finances et administration :
 - 9.1.1. États des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 janvier 2021;
 - 9.2 Comité consultatif en urbanisme :
 - 9.2.1 Demande DPCAL210001, demande d'un certificat d'autorisation pour une modification à l'aménagement d'un accès à une rue, matricule 1621-92-6283, lot 5 011 314 du cadastre du Québec;
 - 9.2.2 Demande DPCOL200080, demande de permis pour une construction neuve, matricule 1621-46-8053, lot 5 011 306 du cadastre du Québec;
10. Acceptation de correspondance;
11. Affaires nouvelles;
12. Période d'intervention des membres du conseil;
13. Deuxième période de questions;
14. Clôture et levée de la séance.

Par mesure de prudence à cause de la COVID-19, les séances du conseil se dérouleront en vidéoconférence jusqu'à nouvel ordre.